

COMMUNIQUE DE PRESSE

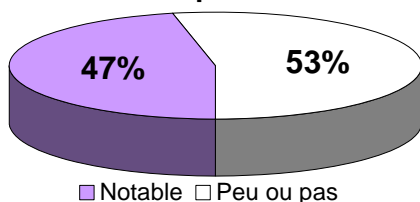
Loi de Modernisation de l'Economie sur les délais de paiement : Près d'un an après son application, les entreprises tardent à en sentir les effets positifs

Prévue justement dans son volet sur les délais de paiement pour assainir les besoins de liquidités des entreprises, la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) est entrée en application alors que l'économie subissait sa plus grave crise de liquidités. Les entreprises ont donc dû jongler entre la contraction du crédit bancaire et des délais raccourcis par la loi.

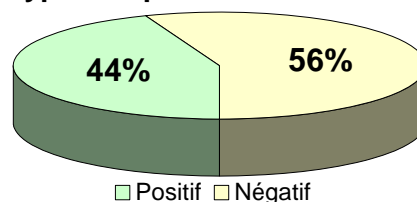
Le pôle Cash de LowendalMasai, cabinet de conseil opérationnel en optimisation des coûts a mené, en septembre 2009, une étude auprès des directions financières de 150 sociétés de plus de 10M€ de CA et de tous secteurs pour évaluer l'impact des mesures de cette loi sur leur trésorerie. **Les conclusions de l'étude ne révèlent aucun grand gagnant de la LME mais plutôt quelques grands perdants.**

Ainsi, si près d'une entreprise sur deux se dit déjà impactée par la LME moins d'un an après sa mise en œuvre, ses effets sont perçus comme globalement négatifs.

Niveau d'impact de la LME

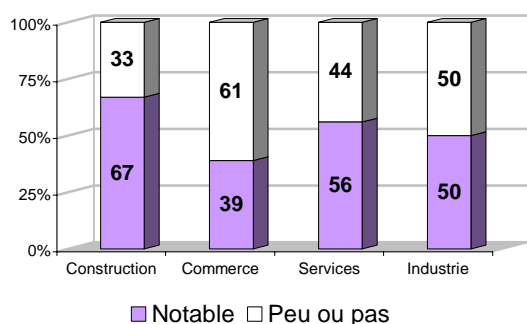


Type d'impact sur la trésorerie

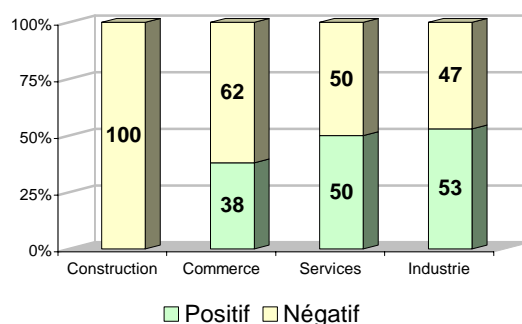


Lorsqu'on détaille ces effets, l'étude montre une forte disparité entre les secteurs d'activité : **la construction a vu sa trésorerie systématiquement se dégrader** du fait de la LME, alors que **l'industrie est la seule à en bénéficier**, quoique encore très légèrement.

Niveau d'impact, par secteur d'activité

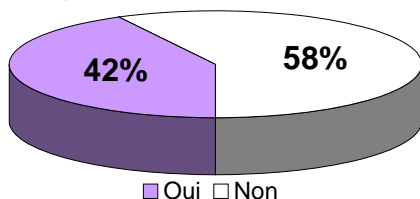


Type d'impact, par secteur d'activité

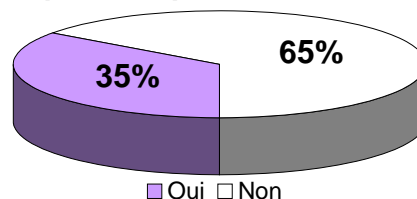


Une des raisons de ce bilan contrasté : le retard pris par les entreprises dans la mise œuvre de la loi. Ainsi, moins de la moitié des entreprises interrogées ont modifié leurs Conditions générales de vente et seules 14% d'entre elles appliquent des pénalités de retard à leurs clients.

Sociétés ayant baissé les délais de paiement de leurs clients



Sociétés payées plus vite par leurs clients



L'enquête se veut, cependant, positive : toutes les entreprises qui ont mis en place des actions concrètes pour bénéficier des effets de la LME ont vu leur BFR diminuer. Serge Mosselmans, Directeur – pôle Cash de LowendalMasai : « *La mise en œuvre de la LME est une formidable opportunité pour les entreprises de repenser leurs relations fournisseurs et clients. Cependant, pour que cette démarche trouve sa pleine efficacité, une implication de tous les acteurs de l'entreprise (Direction administrative et financière bien entendu mais également Administration des ventes, Direction commerciale, Logistique, etc.) est indispensable* ».

A propos de la Loi sur la Modernisation de l'Economie

La Loi de Modernisation sur l'Economie comporte plusieurs volets, dont un sur les délais de paiement. Ces délais sont limités à **60 jours maximums** (avec des dérogations sectorielles possibles) et les pénalités de retard minimum sont doublées (à **3 fois le taux d'intérêt légal** ou taux BCE + 10 points) depuis la loi précédente.

À propos de LowendalMasai

LowendalMasai est une société de conseil opérationnel spécialisée dans l'optimisation des coûts. Le cabinet créé en 1992 couvre l'ensemble des besoins des entreprises en matière d'optimisation dans le domaine des charges sociales, des coûts fiscaux et financiers et des achats. La vocation de LowendalMasai est d'aider les entreprises à diminuer leurs coûts et à dynamiser leur marge opérationnelle sans risque financier, technique ou humain. La société, qui est dirigée par son fondateur Pierre Lasry, réalise un chiffre d'affaires de 59 M€ et emploie 450 collaborateurs dans 9 pays : Allemagne, Benelux, Chine, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas et Portugal. LowendalMasai se rémunère partiellement en fonction des économies réalisées.

Contact presse

LowendalMasai
Valérie Courbier
Responsable Communication Groupe
vcourbier@lowendalmasai.com
Tel : 33 (0)1 55 65 17 67

www.lowendalmasai.com
